



Saint-Denis, le 21 Avril 2017

Monsieur Stéphane DERLINCOURT
Directeur FRET Combi-Express
24 Rue Villeneuve
92110 Clichy la Garenne

Objet : Démarche Concertation Immédiate.

Malgré de multiples alertes durant les Comités d'Etablissement, nous constatons que les militants syndicaux, et principalement, les délégués, militants et adhérents SUD-Rail, sont victimes d'attaques quotidiennes, de pressions voire de discriminations par les petits chefs des Directions Fret.

Ainsi, ils sont nombreux à faire l'objet de vexations quotidiennes, humiliations et remarques désobligeantes qui envenime des situations qui débouche bien souvent sur des procédures disciplinaires pour des motifs qui sont directement liés à leurs mandats.

Egalement préoccupant, le constat d'une situation critique avec une recrudescence des incidents et accidents impliquant FRET. Nous pouvons citer les multiples incidents, comme à Somain, à Sibelin... et l'accident mortel à la frontière luxembourgeoise. A travers les restructurations, la destruction des boucles de rattrapages sécurité, la « simplification » des procédures, l'absence de prise en compte des avis et recommandations des CHSCT... Les agents du FRET ne se sentent plus en sécurité. Sur ce sujet central de la sécurité, la fédération SUD-Rail, les élus du CE et les cheminots attendent toujours d'être informés des retours d'expériences, des résultats d'enquêtes et des mesures prises par la direction pour pouvoir respecter ses obligations de sécurité envers ses salariés.

Devant tant d'inertie, conformément à l'article 4-2 du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération SUD-Rail se voit contrainte de vous déposer une Demande de Concertation Immédiate sur les revendications suivantes :

⇒ L'arrêt des discriminations et des procédures injustes touchant les militants SUD-Rail.

⇒ L'arrêt des calomnies et autres vexations à l'encontre des délégués SUD-Rail.

⇒ L'information sur les accidents, déraillements... avec une présentation systématique des enquêtes circonstanciées, des retours d'expériences et des mesures mises en place au CE et aux agents des CHSCT concernés.

⇒ Un engagement formel des dirigeants et managers de FRET SNCF de prendre toutes les mesures nécessaires, notamment à travers le respect des recommandations des CHSCT, afin de garantir la sécurité des agents.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

La Fédération SUD-Rail